

# VILLE DE LA VERRIÈRE

## Navettes scolaires pour les élémentaires du Bois de l'Etang



Pour la 2ème année consécutive, le circuit de bus scolaire **GRATUIT** desservant le Bois de l'Etang et l'ERPD est reconduit.

Contrairement à l'année passée, il s'agira d'une véritable ligne de bus portant le N°S78L163. Les rotations se feront à l'identique mais une **inscription préalable des familles est obligatoire et ce, pour chaque enfant scolarisé en élémentaire au Bois de l'Etang.**

Les inscriptions sont gratuites et gérées uniquement par le service *Circuit Spécial Scolaire (CSS)* de Ile-de-France Mobilités.

Le titre de transport annuel « **carte Scol'R** » sera réceptionné au cours de l'été 2024 par voie postale. Cette carte est obligatoire pour accéder au bus !

Le transporteur fera une liste des élèves sans cartes qui se verront notifier par le service CSS via une lettre d'avertissement avant une possible exclusion

temporaire comme prévu au règlement intérieur ci-joint.

En cas de perte de la carte, le duplicata du titre de transport sera facturé 20 euros. De même les familles s'inscrivant après le 31 juillet 2024 se verront appliquer des frais de dossier de l'ordre de 20 euros. Ainsi nous vous encourageons à effectuer l'inscription de vos enfants dès que possible.

Veillez accéder au site internet : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager/Connexion>

ou bien sur le portail internet d'Ile-de-France Mobilités, rubrique : « *Titres et tarifs* » puis « *Transports scolaires* » (en bas de la page d'accueil) puis rubrique « *Des circuits spéciaux scolaires* » puis « *Inscription aux circuits spéciaux scolaires* ».

## **Infos pratiques**

Les horaires des circuits restent identiques à l'année scolaire 2023-2024 :

**MATINS** : Départ à **8h10** au Bois de l'Etang - Arrivée à l'ERPD à 8h22

**MIDIS** : Départ de l'ERPD à 11h40 - Arrivée à **11h50** au Bois de l'Etang

Départ à **13h10** au Bois de l'Etang - Arrivée à l'ERPD à 13h22

**SOIRS** : Départ de l'ERPD à 16h35 - Arrivée à **16h45** au Bois de l'Etang

Départ de l'ERPD à 18h15 - Arrivée à **18h25** au Bois de l'Etang (pour ceux qui vont au Périscolaire)

*Accompagnement aux démarches possible auprès des Conseillers Numérique et du service Animation Enfance Jeunesse en Mairie !*

## **Documents**

[Règlement intérieur des lignes scolaires Ile-de-France Mobilités](#)

[Vos circuits spéciaux scolaires Ile-de-France Mobilités](#)

## **Contact**

Service gérant le Circuit Spécial Scolaire (CSS) de Ile-de-France Mobilités :  
css78@iledefrance-mobilites.fr